**Annonce**

**Psychologue**

**Agence Locale d'Insertion**
**Romainville-Noisy le Sec**

**Commune de 33 266 habitants (surclassée 40 000 à 80 000 habitants) de l'Est parisien en fort développement, membre de l'Établissement Public Territorial Est Ensemble, la Ville de Romainville met en œuvre une transformation écologique et sociale ambitieuse, avec la volonté de faire autrement : favoriser la construction collective des politiques publiques (élus, agents municipaux, tissu associatif, habitants) et veiller à la transparence des décisions.**

Pour accompagner cette ambition de réinventer la ville, Romainville, en partenariat avec la ville de Noisy-le-Sec, recrute :

**Un.e Psychologue**
**au sein de l'Agence Locale d'Insertion (ALI) à temps non complet**
**Cadre d'emplois de psychologues territoriaux (A)**
*(Poste ouvert aux contractuels)*

L'Agence Locale d'Insertion (ALI) est une structure créée début 2023 par le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre de la refonte de ses politiques d'insertion et de l'expérimentation de renationalisation du RSA. L'ALI a pour mission l'accompagnement socioprofessionnel des allocataires du RSA qui lui sont orientés par le Conseil Départemental. Cet accompagnement se veut rythmé, intensif, tourné vers l'emploi.
Pour ce faire, l'ALI est composée d'une équipe pluridisciplinaire (conseillers en insertion professionnelle, travailleur social, psychologue, chargé de projets et de partenariats). L'Agence Locale d'Insertion (ALI) Romainville – Noisy le Sec couvre le périmètre de ces deux communes. Elle est composée de deux antennes afin de dispenser un accompagnement de proximité. Le poste est de 18h30 par semaine à l'antenne de Romainville.

Placé.e sous l'autorité directe de la responsable de l'antenne romainvilloise de l'Agence Locale d'Insertion, vous faîtes partie de l'équipe pluridisciplinaire en charge de l'accompagnement des allocataires du RSA romainvillois. Vous avez pour mission principale d'apporter un soutien psychologique aux allocataires du RSA accompagnés. Vous êtes autonome quant au choix de vos méthodes d'intervention.
Votre action doit cependant s'inscrire dans le cadre conventionnel et légal et respecter le Code de Déontologie des psychologues actualisé en 2021. Votre action doit également s'inscrire dans le projet de l'Agence Locale d'Insertion, dont l'activité est structurée par une convention liant la Ville de Romainville au CCAS de Noisy-le-Sec et au Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis.

Dans ce contexte, vous avez pour missions :

- d'apporter un soutien psychologique aux allocataires du RSA accompagnés par l'ALI. Ce soutien doit permettre à la personne d'exprimer ses difficultés et ressentis
- d'aider les allocataires du RSA à identifier leurs acquis, leurs potentiels, leurs ressources et les freins rencontrés, les leviers d'actions qui pourraient leur permettre de redynamiser leur parcours et les aider à évaluer leur projet professionnel, le tout en vue de leur insertion socio-professionnelle
- d'orienter les personnes soutenues vers les partenaires locaux de la santé ou de la santé mentale, en complémentarité ou en relais du soutien apporté, en fonction de leurs besoins
- de concevoir et d'animer des temps collectifs à destination de ce public
- d'apporter aux conseillers en insertion professionnelle, autant que de besoin, et dans le respect de la confidentialité des échanges avec les personnes, son éclairage sur les situations, afin de nourrir leur accompagnement
- de participer au réseau local des professionnels de la santé, de la santé mentale et de la prévention, notamment des conduites à risques, et de développer les partenariats avec ces acteurs en lien avec la responsable de l'ALI
- de tenir un bilan quantitatif et qualitatif des publics suivis
- de participer à la construction du projet de l'Agence Locale d'Insertion.

Une collaboration étroite avec l'ensemble de l'équipe est ainsi nécessaire, et plus particulièrement avec les conseillers en insertion professionnelle, pour connaître et comprendre la situation des personnes accompagnées, sur les plans professionnel, social et personnel.

**Compétences et qualités requises**

- Connaissance des ressources du territoire en matière de santé et de santé mentale
- Connaissance des caractéristiques du public cible
- Connaissance générale du RSA et des dispositifs d'insertion, de formation, d'emploi
- Mener des entretiens individuels de soutien psychologique auprès d'un public en situation de précarité et en démarche d'insertion socio-professionnelle
- Concevoir et animer des ateliers collectifs,
- Maîtriser l'outil informatique
- Travailler en équipe et en transversalité
- Etre force de proposition auprès de l'équipe et des partenaires
- Sens de la relation humaine, empathie
- Discrétion
- Dynamisme, réactivité
- Savoir adopter un comportement adapté aux situations conflictuelles avec les usagers

**Conditions :**
Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle et de participation à la mutuelle
Ville adhérente à Plurelya, gestionnaire d'œuvres sociales
37h30 par semaine + 15 ARTT

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire
par mail à :
votre.candidature@ville-romainville.fr

**Poste à pourvoir dès que possible**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Direction des Relations Humaines au 01.49.15.55.60.

N.B : la date limite de dépôt des dossiers de candidatures mentionnée est à titre indicatif, des jurys de recrutement sont organisés tout au long de la procédure de recrutement.